



# MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Paris, le 20/07/2022

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Éric Ruf, administrateur général de la Comédie-Française, Dominique Boutonnat, président du CNC, Nathalie Coste-Cerdan, directrice générale de la Fémis, et Éric de Chassey, directeur général de l'INHA, renouvelés pour un nouveau mandat**

*Sur proposition de la ministre de la Culture, Rima Abdul Malak, et après examen par le Conseil des Ministres du 20 juillet 2022, le Président de la République a nommé :*

- **Éric RUF** pour un troisième mandat comme administrateur général de la Comédie-Française.

Au cours de son deuxième mandat, malgré deux années marquées par la crise sanitaire, Éric Ruf a su impulser une nouvelle dynamique au sein de la maison de Molière : élargissement du répertoire et de la place accordée aux auteurs contemporains, renouvellement et féminisation de la programmation, développement des actions d'éducation artistique, nouveaux partenariats pour faire vivre les talents de la jeunesse (à l'instar du Trophée d'impro Culture & Diversité), amplification de la diffusion à travers le territoire français, mais aussi via le numérique avec le succès de la WebTV de la Comédie-Française, riche de sept cents heures de programmes et trois millions et demi de téléspectateurs. Ce nouveau souffle est adoubé par le public, avec un taux de fréquentation qui dépasse les 90 % au premier semestre 2022, et permet de renforcer la cohésion et l'inventivité de la troupe. 2022, année du 400<sup>ème</sup> anniversaire de Molière, a notamment été l'occasion de déployer un programme foisonnant et audacieux, rendant hommage au génie intemporel de Jean-Baptiste Poquelin.

Ce troisième et dernier mandat d'Éric Ruf lui permettra de poursuivre l'élan impulsé depuis 2014, notamment pour développer la mission éducative de la Comédie-Française, mais également le travail sur la Cité du théâtre, afin d'assurer la pleine viabilité du projet.

- **Dominique BOUTONNAT** pour un deuxième mandat à la présidence du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC).

Depuis 2019, sous la présidence de Dominique Boutonnat, le CNC a défini et mis en œuvre une stratégie puissante face à tous les défis qui se posent au secteur du cinéma. Durant la crise sanitaire, le CNC a fait preuve d'une réactivité remarquable et d'une capacité d'innovation qui a inspiré d'autres pays européens : déploiement des aides massives de l'Etat pour tous les maillons de la filière, création d'un fonds d'indemnisation inédit pour soutenir la reprise des tournages, dérogations exceptionnelles pour permettre à certains films d'avancer leur sortie en VOD... En parallèle, le CNC a eu un rôle déterminant pour construire une nouvelle étape du modèle de financement du cinéma et de l'audiovisuel français : fiscalité rééquilibrée entre plateformes étrangères et acteurs linéaires historiques, obligations d'investissement des plateformes dans la production française, notamment indépendante, à hauteur d'au moins 20% de leur chiffre d'affaire France, réforme de la chronologie des médias. Le CNC a également déployé une politique internationale volontariste, qu'il s'agisse d'aider dans l'urgence des cinéastes étrangers (Liban, Afghanistan, Ukraine...), d'accompagner la naissance d'un nouvel *Unifrance*, associant l'audiovisuel et le cinéma, ou d'intégrer *Film France* en son sein afin d'en renforcer l'impact.

Pour les prochaines années, en s'appuyant notamment sur le plan France 2030 pour préparer les industries de l'image de demain et faire émerger de nouveaux talents, les missions de Dominique Boutonnat seront concentrées autour de quatre objectifs prioritaires : l'indépendance – pour garantir notre souveraineté culturelle et industrielle (qu'il s'agisse du cinéma, du jeu vidéo ou des métavers) ; la jeunesse – pour la rapprocher de cette création

française qui forge un imaginaire commun ; l'international – pour que nos œuvres soient davantage vues à l'étranger et pour attirer les meilleurs talents mondiaux sur notre sol ; le développement durable et la diversité, enjeux sur lesquels le CNC a déjà innové et agi (avec notamment un plan de 10 millions d'euros pour réduire l'empreinte carbone des tournages).

*Par ailleurs, sur proposition de la ministre de la Culture, Rima Abdul Malak, le Président de la République nomme :*

- À compter du 19 septembre 2022, **Nathalie COSTE-CERDAN** pour un troisième mandat à la direction générale de l'École nationale supérieure des métiers de l'image et du son (Fémis)

Depuis son arrivée, Nathalie Coste-Cerdan a œuvré à bâtir le socle d'une école modernisée et plus ouverte dans ses recrutements, comme dans son ancrage au sein d'un secteur professionnel en forte évolution. Afin d'ouvrir l'école à de nouveaux profils français et internationaux et de mieux préparer les étudiants aux évolutions du secteur, le concours ainsi que les formations initiales et continues ont été largement repensés. Les actions en faveur de l'égalité des chances ont été intensifiées, tant celles destinées aux candidats issus de milieux modestes qu'aux élèves et étudiants ultra-marins. Pendant la pandémie, sous l'impulsion de Nathalie Coste-Cerdan, la Fémis s'est tenue au plus près des besoins des étudiants et des personnels de l'école : fonds d'aide d'urgence aux étudiants, aménagement et report du concours, plan de reprise de l'activité, maintien des salaires.

A l'aube d'un nouveau mandat, Nathalie Coste-Cerdan compte porter l'école vers de nouveaux enjeux articulés autour de quatre axes : mener à terme la réforme pédagogique ; faire aboutir la réflexion de l'École en matière d'alternance, en particulier en faveur des filières du cursus principal et du cursus distribution-exploitation ; amplifier les actions écoresponsables ; consolider la certification des formations initiales et professionnelles et leur diffusion, notamment l'homologation au grade de master des diplômes du cursus principal et du cursus distribution-exploitation, acquise en novembre 2021 de façon transitoire. Nathalie Coste-Cerdan aura pour mission de poursuivre le développement de la Fémis en s'appuyant notamment sur les opportunités créées par l'appel à projets France 2030 et sur la croissance attendue de la production audiovisuelle.

*Enfin, sur proposition de la ministre de la Culture, Rima Abdul Malak et de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Sylvie Retailleau, le Président de la République nomme :*

- **Éric DE CHASSEY** pour un troisième mandat à la direction générale de l'Institut national d'histoire de l'art (INHA)

Sous la direction d'Eric de Chassey depuis 2016, l'INHA s'est fortement transformé. Il est devenu le premier centre de documentation dans le domaine de l'histoire de l'art et ses programmes de recherche se sont ouverts aux grandes questions de société. Il a tissé des partenariats nationaux et internationaux, à l'instar du Forum culturel pour l'Ukraine. L'INHA a su renouveler ses publics par des manifestations scientifiques et culturelles inventives, notamment le festival d'histoire de l'art de Fontainebleau, ou encore par la création d'outils de formation, en particulier à l'attention des enseignants du second degré.

Ce troisième mandat, d'une durée de trois ans, permettra à Éric de Chassey de poursuivre la dynamique qui fait de l'INHA une institution de premier plan et un modèle mondialement reconnu, en développant son positionnement d'acteur fédérateur tant au plan national qu'international, en contribuant par exemple à la rédaction d'une histoire de l'art à l'échelle européenne. Il va également poursuivre et amplifier les initiatives déjà prises en faveur de la diffusion des connaissances, de la formation ou encore du soutien aux jeunes chercheurs, et renforcer les programmes de recherche autour des problématiques les plus novatrices pour lesquelles l'INHA a su se distinguer.

## Contact presse

### Ministère de la Culture